

20694
740710
fem

femmes

17»
dici

AWL 1979 VOL. 13 No 8



- la politique et les femmes
- notre portrait



association féminine d'éducation et d'action sociale

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRICE en chef
Lise G.-Leduc
rédaCTRICES
Eliane Pelletier
Louise Pilon
Thérèse Nadeau
sécRÉTAIRE-coordonnatrice
Yvonne C.-Gauthier

COLLABORATEURS

Solange Gervais
Lise Hoyle
Christiane Gagné
comité des arts ménagers
office de **protection**
du **consommateur**
Yvette Beaudry

illustrations

Francyne Lessard

photos

Richard Parent

PAGE COUVERTURE

Information Canada Photothèque
Photo par Chris lundi

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafrance

Abonnement

1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie de la Rivière Sud Liée

publication de

L'Association Féminine d'Éducation

et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200

Montréal, Québec

H2X JN6

Tél. : 866-1813



Sommaire

Editorial / Christiane B.-Gagné	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Yvonne C.-Gauthier	4
Bouquin / Francine R.-Dallaire	5
Babillard / Doris Hamel	5
Les Manchettes / Louise Pilon	6
Consommation / Office de Protection du consommateur	15
Aller-retour / Lise G.-Leduc - Louise Pilon	16
En vrac / Marie Hobbs	18
Question / Solange Gervais	19

la noirceur

Lise Houle 7

enfin un qui ressemble

Marcelle B. Dalpé 9

"une" maire pour Dolbeau

Bertrand Tremblay 11

un . . . le bénévolat

Noëlla Beaulieu 12

coudre ou acheter

Madeleine Plamondon 13

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'**Aféas**.

LE TRAVAIL DE LA FEMME AU FOYER :

Andrée Michel, sociologue et directrice de recherche au CNRS, vient de publier un document intitulé : "Les femmes dans la société marchande". Quand reconnaîtra-t-on le travail de la femme au foyer ? C'est la grande question que se pose l'auteur, au cours d'un interview. Pour elle, il est inadmissible que la femme au foyer, qui voit à l'organisation de toute la vie familiale et qui y consacre au moins 72 heures par semaine, soit classée parmi la population "inactive". Le principe de base de son livre, c'est que la valeur du travail à la maison figure dans les comptes de la Nation. Si ce travail ne peut être

considéré comme productif pour la Nation, il rend toutefois possible une plus grande production de la part des autres membres de la famille, notamment les hommes et les grands enfants.

La production domestique devrait faire partie de la production nationale et donner droit aux femmes à certains avantages sociaux comme la retraite et divers bénéfices de sécurité sociale. Cependant, Andrée Michel, refuse le salaire de la femme au foyer car la production domestique intégrée permettrait un meilleur partage des tâches au niveau du couple et celles qui en ont envie pourraient plus facilement aller vers le travail rémunéré.

(Réf. : Femmes Pratiques, revue française)

une constitution pour qui pour quoi

Par : Christiane Bérubé-Gagné



De ce temps-ci, on parle beaucoup de charte, de revision de la constitution, des Règlements et des Règles de Procédure, à quoi cela rime-t-il? Pourquoi y consacrer tant de temps et d'énergie? Est-ce vraiment si important?

Certes, ce n'est pas si simple de répondre à de telles interrogations. Pourquoi est-il nécessaire de s'incorporer en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies? Une telle incorporation est une condition sine qua non, ou presque, pour réussir à fonctionner dans une association aussi grande que la nôtre. Elle dégage les dirigeantes de la responsabilité financière. Sans cela qui accepterait de porter personnellement la responsabilité des argents d'un tel mouvement? Certes, l'Exécutif, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale annuelle sont responsables en tant que mouvement du budget de l'Aféas mais non en tant que personne. La même protection s'adresse aussi à tous les membres Aféas de l'Association qui ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes encourues par les administrateurs. De plus, une incorporation protège notre nom qui ne peut être employé par n'importe qui, n'importe où, n'importe comment. Il est donc primordial d'avoir une charte, d'être incorporé; c'est une protection à assurer à nos administrateurs, à nous-mêmes et à notre nom.

Qu'arrive-t-il dans des pays où il n'y a ni Constitution, ni Règlements votés ni mis en pratique? Ou bien il y règne l'anarchie, ou bien il y règne le despotisme, le pouvoir absolu, la non-reconnaissance des droits individuels et collectifs des gens d'un tel pays.

Lorsqu'il y a une constitution et des Règlements adoptés, ceux-ci garantissent à la collectivité des droits fondamentaux de liberté d'expression, de liberté d'association, d'égalité des citoyens, principes de base en démocratie. Voilà pourquoi il est si important de se voter une Constitution et des Règlements. Il en est de même pour une association volontaire comme l'Aféas. Une constitution, définit Larousse, "est l'ensemble des règles juridiques qui régissent les rapports entre les gouvernants et les gouvernés". Alors si nous voulons que ces rapports soient le plus justes et équitables possible, il faut prendre le temps et l'énergie nécessaires pour étudier et comprendre toutes les implications envisageables lorsque nous adoptons notre Constitution

et nos Règlements. Bien définir nos buts et objectifs et prévoir dans quelle proportion ou de quelle manière on pourra amender notre Constitution et nos Règlements; voilà la première étape.

Dans un deuxième temps, nous pouvons prévoir qui aura la responsabilité de quoi et à quel niveau. Est-ce l'Assemblée générale de l'Association, de la Région ou du Cercle ou le Conseil d'administration ou l'Exécutif qui possède l'autorité suprême? De qui se compose une Assemblée générale, un Conseil d'administration ou un Exécutif? Et qui a le pouvoir d'élire et le droit d'être élu? Voilà autant de points où il faut prendre le temps de bien réfléchir.

Pour atteindre nos buts d'éducation, d'action sociale et de promotion féminine, quels moyens nous donnerons-nous et à quel niveau se prendront les décisions finales, les orientations à suivre et comment déléguerons-nous nos pouvoirs. Voilà ce que détermineront notre Constitution et nos Règlements. Après douze ans d'existence, douze ans d'expérience, il est bon de revoir notre fonctionnement et de tenter de s'ajuster et de s'adapter à des réalités nouvelles.

Dans un dernier temps, il est bon d'établir des règles de procédure uniformes qui sont là pour garantir à chacune sa chance de participer, de faire valoir ses droits et son point de vue. On sait que l'Aféas est constituée de ses 35,000 membres mais tous ne peuvent être consultés en même temps, en tout temps et pour toute décision. C'est pourquoi on a prévu des règles de procédure qui garantissent une façon de consulter, de présenter des propositions et le cheminement que ces dernières doivent suivre. C'est ainsi que l'on assure notre démocratie. A cette fin, on a aussi pensé à un mode d'élection, des critères d'éligibilité des dirigeantes; il en est de même de nos procédures pour l'étude de nos résolutions. Des règles de procédure, ce ne sont pas des bâtons dans les roues mais des éléments d'efficacité, de sécurité, de respect de l'autre et de ses opinions.

Une Charte, une Constitution, des Règlements et des Règles de Procédure, ce ne sont pas des obstacles, "des enquineries" mais bien des protecteurs, des gardes contre les abus ou ceux qui abusent du pouvoir. C'est la certitude que nos droits seront respectés et que nos voix ne seront pas sans voix «

la tour de babel

Par : Eliane Pelletier

Quand j'étais petite fille, la maîtresse nous racontait ("Histoire Sainte". Elle racontait, entre autre, que les descendants de Noé étaient devenus nombreux et que sur toute la terre, il n'y avait qu'une seule langue et que les hommes se servaient des mêmes mots. Un jour, les hommes arrivèrent devant une vaste plaine où ils s'établirent et ils se sont dit les uns aux autres : "Faisons des briques et cuisons-les au feu. Avec ces briques nous bâtirons une ville et une tour dont le sommet atteindra le ciel". Mais au cours des travaux, une grande confusion atteignit les hommes : les mots qu'ils employaient n'étaient plus les mêmes et les hommes ne se comprenaient plus. Ils ne purent achever la construction de la tour et ils se dispersèrent sur toute la surface de la terre. Et la tour fut appelée Babel qui veut dire confusion.

Je me suis toujours souvenue de cette histoire parce que j'étais étonnée de la puissance des mots. Aujourd'hui que je suis grande, je me demande si nous ne ressemblons pas aux descendants de Noé. Nous qui sommes à construire un pays, nous semblons atteints de confusion. Regardons-nous agir et écoutons-nous parler.

Les journaux sont remplis de déclarations contradictoires et souvent, le même homme politique claironne le lendemain exactement l'inverse de ce qu'il a dit la veille : c'est la confusion.

C'est la confusion quand l'employé des chemins de fer à qui je reproche d'avoir rédigé mon billet en anglais me regarde d'un air réprobateur et me déclare : "Ah ! vous êtes séparatiste !" et me sert une longue tirade sur le sujet.

C'est la confusion quand un conseiller municipal accuse un groupe de femmes d'être communistes parce qu'elles veulent l'établissement d'une bibliothèque municipale. Et que dire quand un délégué se lève en assemblée générale et déclare que le mouvement des Caisses populaires fait de la politique parce que le slogan publicitaire dit : "C'est profitable pour nous, Québécois" alors qu'il y a soixante-quinze ans qu'on emploie ce langage.

C'est la confusion quand le gouvernement adopte la loi 101 pour que tous, nous parlions français et que sa publicité à la télé et sur ses dépliants est truffée de fautes de syntaxe.

C'est la confusion quand on nous sert en vrac des mots comme indépendance, souveraineté, fédération, séparatisme, confédération, association, révolution, marché commun, référendum et que chacun les emploie à sa convenance sans jamais nous en donner la définition.

Il faut se parler mais encore faut-il se comprendre. Ou, comme les descendants de Noé, peut-être ne serons-nous jamais capables de terminer la construction de notre pays et devons-nous nous "disperser sur toute la surface de la terre"... «

comment font-elles?

Par : Yvonne Carlos-Gauthier

Votre voisine occupe un emploi à temps plein à l'extérieur du foyer... votre belle-soeur est toujours occupée par l'Aféas... comment font-elles pour faire aussi leur ménage, la cuisine, les courses, s'occuper du mari ? Sont-elles des super-femmes, des super-actives "bioniques" ?

Le magazine "Woman's Day" a interrogé une centaine de ces femmes pour connaître leur secret. Il semble bien qu'elles soient tout à fait normales. Cependant, elles ont dû repenser leurs habitudes, laisser tomber des choses. Elles ne peuvent plus entretenir la maison "comme avant" ou comme celles qui restent chez-elles; alors elles se sont fixé des priorités et ont sollicité l'aide du mari et des enfants.

Quel temps consacrent-elles aux tâches ménagères ?

38% d'entre elles avouent avoir réduit de plus de la moitié, le temps consacré à l'entretien de la maison depuis qu'elles travaillaient à l'extérieur, 23% l'ont réduit de moitié, 22% du quart et seulement 11% y consacrent le même temps.

Quelles corvées ont-elles abandonnées ?

Ce sont les enfants qui font leur chambre quitte à fermer la porte si ce n'est pas fait. Elles ne font plus de grands ménages" saisonniers, elles passent moins souvent l'aspirateur, elles époussettent moins régulièrement, la chambre de bain n'est nettoyée qu'une fois par semaine etc... Les repas aussi ont été modifiés : tout en conservant une alimentation équilibrée, elles choisissent des menus plus simples, qui se préparent rapidement. Elles achètent des vêtements d'entretien facile.

Ces femmes ont-elles des loisirs ?

Il reste moins de temps pour se détendre; 49% déplorent le fait de ne plus lire aussi régulièrement, 44% voient leurs amies moins souvent, 39% aimeraient passer plus de temps avec les enfants et 39% regrettent le temps où elles pouvaient flâner, coudre, magasiner.

Ces femmes arrivent donc à combiner leurs rôles de ménagère, de mère et de "travailleuse" en diminuant l'importance des tâches ménagères. Ces tâches seraient-elles extensibles?... Plus on y consacre de temps, plus il y en a... ou plus on s'en impose ?

Les femmes qui travaillent à la maison pourraient peut-être profiter de ces exemples pour faire un examen de leur emploi du temps et voir si elles n'accomplissent pas du travail superflu voire inutile. En éliminant de sa routine certaines besognes répétitives, une "ménagère avertie" pourrait trouver du temps pour faire quelque chose qu'elle aime. N'est-ce pas un programme alléchant ? «

Douquin

Ces enfants de ma vie

Par : Franeine Richard-Dallaire

Si vous voulez vous détendre en lisant un livre meilleur qu'un livre de détente, lisez, *Ces enfants de ma vie*, de Gabrielle Roy, Celui-ci est la dernière publication de cette auteur du Québec.

Avec toute la maîtrise de son art, Gabrielle Roy nous fait pénétrer dans le monde poétique des enfants de sa vie en nous racontant ses deux premières années d'enseignement dans les Prairies. Tout y est engagement, humanité et affection du professeur pour ses élèves et leur milieu.

Ce professeur ne vit que pour ses élèves. Elle est seule, libre, dans un milieu isolé, débutante dans l'enseignement et remplie des élans généreux de ses dix-huit ans. Elle s'attache à ses élèves qui s'attachent à elle. L'échec ou la réussite de l'enfant l'affecte profondément :

"_Mais mon Dieu que vas-tu devenir, Médérie ?

—Qu'est-ce que ça peut vous faire ?

Après un long moment, je murmurai dans son dos, comme il s'éloignait :

—Ef bien, selon ce que tu deviendras; une peine infinie ou une grande joie" 0)

Gabrielle Roy fait des kilomètres, seule, en ski de fond, au beau milieu de la plaine pour s'enquérir du bien-être d'un de ses élèves : celui-ci a dû abandonner ses classes pour prendre soin de la maisonnée, sa mère étant malade. Au milieu de la pauvreté, une grande chaleur humaine la reçoit :

"—C'est la demoiselle de l'école, maman.

—Ah ! Mon Dieu ! s'écria ta voix, devenant à l'instant chaleureuse. Fais-la entrer. (2)

Avec beaucoup de tendresse et d'affection, Gabrielle Roy établit un contact avec l'élève triste, en difficulté.

"—Tu vois, quand tu veux, André."

it je tendis la main pour lui caresser la joue, le front, que sais-je ! (3)

Ce morceau de vie, Gabrielle Roy nous le raconte dans un style simple et clair : en d'autres mots, ça se lit bien. Nous baignons dans l'atmosphère poétique de l'enfant, de la solitude et l'immensité des plaines, des couleurs de terre et de neige, sous un soleil gai ou triste selon les saisons.

Parlant enseignement, c'est un livre tellement généreux, tellement humain qu'une certaine nostalgie nous envahit à sa lecture. Instinctivement, on se dit : "C'est ça l'enseignement." Et alors, on se met à regarder autour de soi pour découvrir l'oasis où cet enseignant vit •

- 1) Gabrielle Roy, *Ces enfants de ma vie*, Edifions Alain Stanké Ltée, 1977, p. 202.
- 2) Ibid. p. 117
- 3) Ibid. p. 97

Labillard

Madame A.V. Legault

D'abord j'aimerais féliciter l'équipe rédactionnelle pour son beau travail : je vous lis de la première à la dernière page, chaque mois ! Bravo : vous m'intéressez toujours !

Une piqûre à mon amour propre de journaliste, en page 16, décembre 1978 : "Ma soeur pas plus que moi n'invente car nous ne sommes pas journalistes. . ." Sans doute que vous voulez parler des journalistes (sic) des journaux à potins dits journaux jaunes. . . Pas de celles qui triment dur d'un vingt-quatre heures à l'autre pour trouver des nouvelles véridiques et pas toujours sensationnelles. . . Celles des femmesjê sont rarement : je me suis sentie touchée, un peu humiliée, moi qui donne beaucoup de temps à présenter les nouvelles Aféas. J'ose croire que vous avez pensé aux usurpateurs du métier, à ceux qui forgent ou changent tellement la réalité que cette réalité n'est plus la réalité. Il faut aussi gagner sa vie et certaines parutions l'exigent : pas de journaux consciencieux !

Merci de m'avoir lu. Ici, on a confectionné une courte-pointe au cercle Saint-Lazare et on s'apprête à goûter la douceur des fêtes dans tous les cercles en invitant parfois les maris des membres et mine de rien, on mousse, comme à Grand'Mère, la candidature d'une marguillière et Rita Massicotte, une ancienne présidente de cercle, devient marguillière de sa paroisse.

Que dites-vous de mes nouvelles toutes fraîches, car celle de la marguillière devrait paraître seulement durant la saison des fêtes, dans les bilans de fin d'année.

Merci et je sais que votre plainte ne s'adressait pas à moi. . .

Amicalement.

Doris Hamel, journaliste.

N.D.L.R. : Cette boutade de Mme Legault ne visait certainement pas les journalistes sérieux comme Mme D. Hamel. L'équipe de rédaction de Femmes d'ici connaît trop les exigences du journalisme pour vouloir dénigrer les personnes qui exercent cette profession.

A nos dirigeantes

Je suis responsable de la commission rurale de mon cercle. Je suis à lire la revue "Femmes d'ici" que je trouve très bien rédigée et très intéressante, ça me stimule tellement !... Tant qu'aux femmes collaboratrices, je suis toute prête pour la formation d'une association de femmes collaboratrices de son mari pour la classe agricole.

Je vous salut mesdames et vous dis merci pour tout ce que vous nous apportez.

Sincèrement,

Germaine Tremblay

Par : Louise Pilon

LOI DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE :

Qu'il s'agisse de délinquance, de mauvais traitements ou d'abandon pur et simple, la nouvelle loi reconnaît des droits fondamentaux aux enfants et leur désigne une sorte d'ombudsman : le comité de la protection de la jeunesse. La loi opte carrément pour l'**aspect** protection sociale-réhabilitation de préférence à l'intervention judiciaire, voire pénale. En effet, chaque centre de services sociaux aura un directeur de la Protection de la jeunesse à qui devront référer en premier lieu enfants, parents, professeurs, policiers, etc. . . , chaque fois qu'ils estimeront la sécurité ou le développement de l'enfant menacé. On aura recours à l'appareil judiciaire d'ailleurs renouvelé (le tribunal de la jeunesse remplaçant la Cour du bien-être) seulement dans les cas graves ou quand les mesures faisant appel à la bonne volonté des gens n'auront pas fonctionné.

(Réf.: Le Tournesol, décembre 1975)

LES DROITS DE L'ENFANT, POUR LES ENFANTS :

Pour contribuer à l'Année Internationale de l'Enfant, les Editions Dupuis, spécialistes en bandes dessinées, ont produit dix albums sur les droits de l'enfant. Selon Claire Harting, les enfants peuvent tout comprendre, si on leur explique dans leur langage à eux. Chaque album explique un droit au moyen d'un conte illustré pleine page. Les auteurs des textes sont espagnols et l'illustrateur est différent pour chaque album. Un bel exemple de coopération internationale, à mettre à la portée de nos enfants.

(Réf. : le Journal de Montréal, 4 février 1979)

LES BONNES INTENTIONS DES MINISTÈRES :

Suite aux pressions faites par différentes associations, dont l'**Aféas**, plusieurs ministères ont réagi. Onze ministères ont annoncé leur intention de mettre bientôt en application diverses recommandations contenues dans le Rapport "Egalité et Indépendance". Des études seront faites (encore des études) et des projets de loi suivront. Les ministères suivants se sont manifestés : Justice — Travail et Main d'oeuvre — Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Immigration — Affaires culturelles — Consommateur, Coopératives et Institutions financières — Affaires municipales — Fonction publique — Communication — Education — Affaires sociales.

A quand les réalisations ?

(Réf.: Le Journal de Montréal, 10 et 11 février 1979)

L'INSTRUCTION AU FÉMININ :

Dans l'esprit de Charlemagne, "l'inventeur" de l'école, l'instruction était destinée aussi bien aux filles qu'aux garçons. Mais la société de l'époque ne le

voit pas du même oeil. Les écoles s'ouvrent très lentement et les écoles de filles encore plus lentement que celles des garçons.

En suivant le cours de l'Histoire, on constate qu'il s'écoule plus de 600 ans entre l'installation des structures scolaires et universitaires et l'admission des femmes à poursuivre les mêmes études que les hommes.

Au Québec, on note un phénomène particulier, jusqu'à 1950, les écoles ménagères sont à peu près la seule voie d'accès à l'enseignement supérieur pour les filles. Il s'agit cependant d'un enseignement supérieur bien inférieur à celui des garçons.

Durant la première moitié du XXe siècle, les collèges classiques féminins se développent dans l'**ombre**, en faisant le moins de bruit possible, pour ne pas mettre leur existence en péril. Ils sont cependant réservés aux jeunes filles de la classe aisée, car, contrairement aux collèges masculins, aux écoles ménagères et aux écoles normales, ils ne reçoivent aucune aide gouvernementale. Les parents doivent payer le gros prix pour y envoyer leurs filles.

Aujourd'hui, certaines choses ont changé. Selon les statistiques récentes, les CEGEPS reçoivent à l'entrée autant de filles que de garçons. Il ne faut cependant pas croire que l'égalité des chances face à l'instruction est enfin acquise. Les possibilités existent certes, mais dans les faits, l'inégalité persiste. Le plus grand obstacle à vaincre désormais se situe au niveau du sexisme des mentalités. Les vieux mythes ont la vie dure et continuent à influencer les jeunes filles et les adolescents d'aujourd'hui. A l'école et dans la famille, on pense et on s'exprime en termes de masculin-féminin. Tant que nous n'aurons pas vaincu cette attitude mentale, nos enfants continueront de ressentir et de faire des différences et l'égalité face à l'instruction restera un idéal à atteindre.

(Réf.: Education-Québec, janvier 1979)

PARTICIPATION ET ENVIRONNEMENT :

La Commission régionale La Chaudière a invité le personnel enseignant et les étudiants de tous les âges à participer à "L'Année de l'environnement". Le Conseil des commissaires a lancé le projet "Action-environnement" dans le but de provoquer une prise de conscience collective et une attitude plus attentive à la qualité de la vie et du milieu. Des budgets sont mis à la disposition des groupes d'élèves, de même que les services des scientifiques du ministère de l'Environnement du Québec et d'Environnement Canada. Des cablo-distributeurs de la région aident les jeunes à réaliser des émissions, qu'ils diffuseront par la suite.

Près de 50% des étudiants travaillent sur des projets précis. On compte sur la semaine-sommet, qui aura lieu en mai pour sensibiliser la population.

(Réf.: La revue, scolaire, novembre-décembre 1978)



LA GRANDE NOIRCEUR

Pai, Lise Houle

Le droit de vote, c'est "l'introduction du féminisme sous sa forme la plus novice; la femme-électeur, qui engendrera bientôt la femme-cabaret", la femme-télégraphe, la femme-souteneur d'élections, puis la femme-député, la femme-sénateur, la femme-avocat, enfin, pour tout dire en un mot : la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-femme".

Voilà ce qu'en 1918, Henri Bourassa r.cf1^e pc...ique et fondateur d'JT-c Lf Devoir, disait sf le EU, "f ?3s l'e!"-in. C'était au moment DU l^a ~cr>e'al venait de reconnaître ce droit aux femmes. Bourassa C'oya'i sincèrement que le suffrage féminin aurait des conséquences néfastes sur le mariage, la famille, l'éducation des enfants 3^ la situation n-orale et sociale ae l£ 'enme.

Il réussit sûrement à en convaincre plusieurs car on n'accorda le droit de vote aux Québécoises qu'en 1940. Pourtant au début de la colonie, Jeanne-Mance constituée en sorte le trésorier municipal de Ville-Marie. Ce sont des femmes qui ont fondé les premières écoles, les premiers hôpitaux. Elles étaient consultées sur toutes les questions qui préoccupaient la vie des colons. Toutes ces femmes

ont eu le droit de voter jusqu'en 1834. Lors d'une révision de la Loi électorale, une proposition d'amendement leur niant spécifiquement le droit de vote fut acceptée par les deux chambres et reçut la sanction royale.

Autre cas de régression formelle des droits politiques (1); au niveau scolaire, la loi au Québec donnait le droit à tout propriétaire de voter et de se présenter au poste de commissaire. Ce dernier droit fut retiré aux femmes en 1899, après qu'un groupe de féministes eut tenté de faire élire l'une des leurs au Protestant Board of School Commissioners.

Les femmes résistèrent mieux devant la menace de perdre leur droit de vote au niveau municipal en 1902. Le conseil municipal de Montréal tenta en effet de retirer aux femmes locataires ce droit qu'on leur avait accordé en 1899. La requête adressée aux échevins et au maire par Marie Gérin-Lajoie au nom de Montréal Local Council of Women eut raison de ce projet réactionnaire.

Après la Conquête, la situation des femmes au Québec s'est progressivement détériorée. Dès lors, leurs luttes ont été plus dures et plus longues que celles des autres femmes du Canada. Elles furent plus tardives, mais aussi intensives, que celles des Américaines ou des Britanniques.

L'adoption du Code civil en 1866 confirma la déchéance légale des femmes. Les femmes mariées devenaient assimilées, à quelques nuances près, aux enfants, aux interdits et aux fous : elles ne pouvaient ni se défendre ni intenter une action (elles étaient treize possibles), elles n'avaient pas le droit au produit de leur propre travail et, bien sûr, sur le plan du droit public, de même que toutes les femmes, elles ne pouvaient voter ou se présenter aux élections.

AUJOURD'HUI

que... En principe, les femmes ont maintenant toutes les libertés : travailler, voter, devenir député ou ministre, s'impliquer dans toutes sortes de mouvements d'ordre politique ou non. Comment se fait-il que l'on ne retrouve en 1979 que cinq femmes

à l'Assemblée nationale ? Comment se fait-il qu'il n'y a de femmes maires, échevins, commissaires ? Pourquoi les femmes ont-elles peur de s'impliquer davantage leur milieu et détenir des responsabilités ?

"La politique n'est pas le privilège de ceux qui s'y consacrent totalement. Elle est le privilège de tous, et devraient s'y intéresser activement" (2)

Souvent les femmes ; "Moi, je ne ferai jamais de politique, je n'en suis capable", je ne suis pas assez instruite", "la politique c'est pourrie, c'est un travail d'hommes".

Il ne faut se surprendre de tels propos. Depuis fort longtemps les postes décisionnels les villes ou les corps publics étaient assignés aux autorités de la place comme le médecin, le notaire. Comme ces étaient le privilège des hommes, de femmes accédaient à postes. Les hommes comme les femmes ont longtemps été mis à l'écart des qui pourtant les regardaient La politi-

que se faisait alors en vase clos et seule l'élite en faisait partie. Maintenant, tout le monde est au courant programmes et des orientations qu'entendent donner les élus aux différents champs d'activités du pays.

Le terme "politique" comme tel véhicule encore tas de préjugés ou de mythes. Pourtant presque tout le monde fait de la politique ou est impliqué par questions politiques car comme le dit Léa Cousmeau : "Les problèmes de tout le monde sont problèmes politiques. Les problèmes politiques sont (es problèmes de tout le monde)".

Nous désirons tous une société plus humaine. Nous disputons contre la hausse ou le manque de loyers, les trop élevées, le chômage, etc. Nous portons tous en nous un projet hautement politique. En transformant desirs d'amélioration de notre communauté municipale, régionale ou provinciale en actions bien concrètes : sensibilisations, pressions, nous faisons de Faction politique. Bien sûr, celle-ci peut se trouver à des

niveaux divers : du simple engagement à un comité de citoyens à la charge de premier ministre. Beaucoup plus de gens se retrouvent de ce côté-ci de la barrière. Même si nos élus ont le dernier mot, leurs choix politiques sont influencés par les attentes gens surfout lorsqu'elles sont exprimées clairement par un groupe de force.

LA PLACE DES FEMMES

Les femmes, lorsqu'elles s'engagent dans leur milieu, n'aspirent pas habituellement à gravir les échelons du pouvoir. Pour elles, la politique municipale et surtout provinciale est bien loin de leurs préoccupations quotidiennes. C'est aussi le reproche qu'elles font aux hommes politiques, d'être trop décalés gens de la de la vraie vie.

Les enfants amènent souvent les femmes à prendre position : la fermeture écoles, les méthodes d'enseignement, la confessionnalité. Voilà autant de questions qui portent les femmes à s'engager dans la chose scolaire. Par le biais de la cellule familiale, devien-

DES MOMENTS HISTORIQUES IMPORTANTS POUR LES FEMMES

11-07	de la	de soldats.	et lui	le	de	de la
	de la	Saint-Jean-	femme en 1929.			
	Baptiste	de la société) par	1928	Le	du	La Li-
	Marie Gérin-Lajoie.			gue des droits de la femme et Mme Casgrain		en
11-13-29	Au	le premier mouvement organisé	1929	Formation de la		civils de
	travaillant pour le	est la		Sa		Gérin-Lajoie.
	Montreal Suffrage Association (1913-1919),	orientée principalement vers l'obtention du	1930	Idola Saint-Jean, ia		à se pré-
	niveau fédéral.	au		senter comme candidate aux élections fédérales obtient 3,000 votes dans Dorion-Saint-Denis.		
1918	Droit de vote accordé aux Canadiennes pour les élections fédérales.		1934	Idola Saint-Jean obtient pour la		le droit
1921	Fondation du	le suffrage		d'avoir un		en
	Suffrage Association. Ce nouveau comité avait	de la Montreal Suffrage Association. Ce nouveau comité avait		à son nom personnel.		
	à sa	et unissait des	1936	Fondation de la		ru-
	femmes des deux communautés francophone et anglophone.			rales par Laure Gaudreault.		
1927	Premier pèlerinage à	le	1937	Fondation des Dames de l'U.C.C.		U.C.F.R.
	suffrage féminin (les Canadiennes l'ont obtenu en 1918). Ce	se répétera chaque année		en 1957).		
	jusqu'à l'obtention du	de vote, le 23 avril	1945	Premiers		familiale. Thérèse
	1940.			se a		les chèques expédiés
1927	Une session s'opère au	du Comité provincial pour le	1945	au le		au nom des femmes comme
	nouveau, l'Alliance	le Vote des		partout ailleurs au pays.		
	femmes du	à sa tête,	1961	Fondation du Syndicat d'Économie Domestique.		
	Isola St-Jean, Ce	l'appui de travailleuses qui		Fondation de la		de "La voix
	St-jean	à l'origine	1964	des femmes", par Thérèse Casgrain.		
	«rie rp-tff» organisation. Thérèse Casgrain	de		Le Bill-16 présenté par Claire Kirkland-Casgrain, qui doit mettre fin à		de
	vint présidente du Comité provincial en 1928			la		est voté.
			1964	Claire Kirkland-Casgrain, première femme élue		
				g» Parlement fir*, riihphc rf nrrnmnf* membre HM		
				Cabinet.		

neni très sensibles au fonctionnement de leur milieu. Habituees à voir à l'organisation, c'est tout naturellement qu'elles s'intéressent aux loisirs, au transport en commun et scolaire, à l'alimentation des enfants à l'école, etc. Elles sont donc plus en mesure de savoir ce qui ne tourne pas rond et d'apporter des solutions aux problèmes qui surgissent.

Pourquoi refusent-elles le pouvoir alors ? Leur semble-t-il trop restrictif ? Craignent-elles d'être trop encadrées, limitées ? Ont-elles peur d'avoir les mains et les pieds liés ? Elles préfèrent jouer le rôle de chiens de garde, Elles veulent être libres de leurs actions et ne dépendre de personne,

Elles craignent aussi l'accaparement qu'exigent ces tâches. Elles ne veulent sacrifier leur liberté ou le temps qu'elles accordent à leur famille. Comme elles ont l'habitude de se donner à plein dans tout ce qu'elles entreprennent, leur entourage immédiat pourrait souffrir de leurs absences.

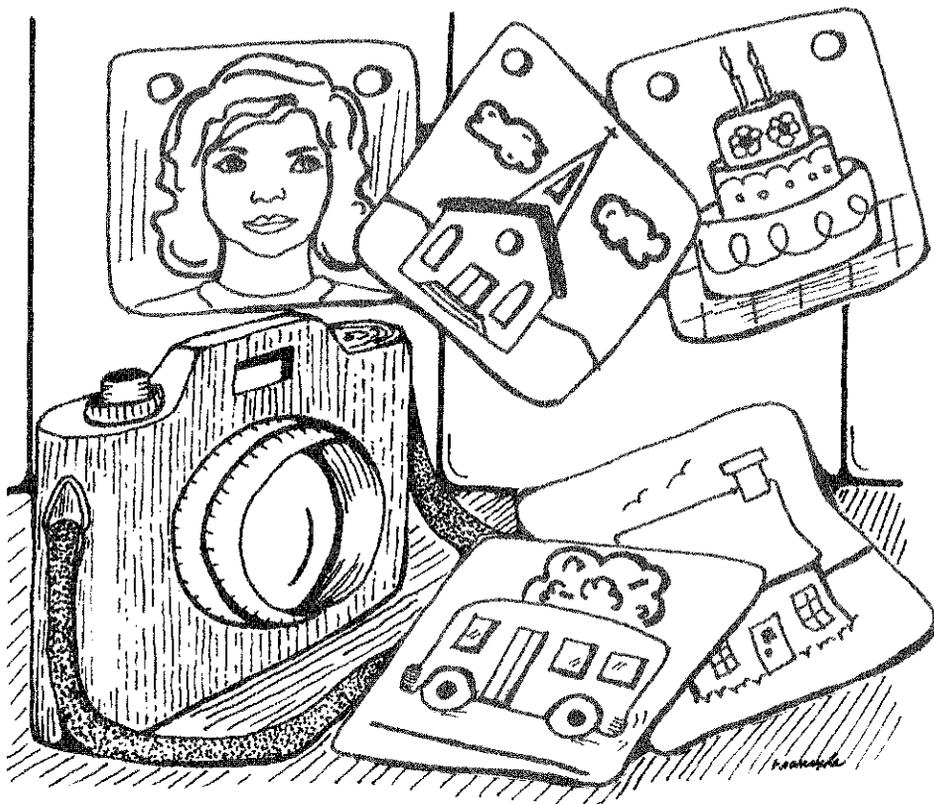
Pourtant, les femmes ont le potentiel nécessaire pour accéder à des postes décisionnels. Elles ne doivent pas s'identifier aux hommes déjà en place. Malheureusement les rôles féminins n'abondent pas. Elles doivent développer un mode original d'intervention. Comme le dit Léa Cousineau : "Ce n'est pas en acceptant de jouer le jeu du système des hommes qu'on va changer quelque chose. Je trouve important que les femmes qui viennent à la politique, viennent parce qu'elles sont capables d'introduire de nouvelles valeurs et attitudes différentes".

Une fois que les femmes et les hommes auront compris le vrai sens de la politique, elles n'hésiteront pas à se tailler la place qui leur revient et toute la société en trouvera son profit. .. particulièrement, les hommes »

(1) Marie-Thérèse Yoland Fmard, les Femmes dans la Société québécoise Ed. Boréal Express 77.

(2) Pierre Mendès-France "The Missies of P.O. fifks" Saturday Review (New York), le 31 mai 1969.

Avril, le temps idéal pour rafraîchir nos idées sur la politique. Comprendre le vrai sens de ce terme et se rendre compte que tout le monde en fait : voilà le but de la rencontre d'avril. - - - - - réunion et politisons-nous.



ENFIN UN PORTRAIT QUI NOUS RESSEMBLE

Par : Marcelle B. Dalpé

Au début de son année d'activités, dans un article de la revue "Femmes d'ici", l'Aféas révélait qu'elle était à la recherche de son portrait de famille.

Pour ce faire, les Commissions de recherche étaient déjà à l'oeuvre dans la préparation d'un questionnaire intitulé "fiche du membre Aféas". Ce questionnaire devait être distribué, au cercle local, à chacun des membres qui demandait ou renouvelait sa carte d'adhésion. La fiche, remplie sur place,

serait remise à la responsable pour fin de compilation, le résultat devant être transmis aux régions, puis enfin au niveau provincial pour résultat final.

La réalisation du travail n'est pas complète. En fin de janvier, le résultat, quoique bien fragmentaire, donne une image assez intéressante permettant de reconnaître le profil du membre Aféas.

Qui est-il ? D'où vient-il ? Quelles sont ses occupations, ses préoccupations et ses aspirations ?

Parmi celles qui ont rempli la fiche, 40% ont moins de 40 ans, de celles-là, deux sur cinq ont moins de trente ans; tandis que 50% des répondantes se situent entre 40 et 60 ans. La majorité habite des localités de moins de 5,000 de population. Ici, j'ouvre une parenthèse pour signifier qu'à date, le résultat de régions importantes n'est pas encore connu.

Les femmes sont mariées, ce qui n'exclut pas que des femmes veuves, séparées, divorcées ou célibataires rejoignent les rangs de l'Aféas dans une proportion de une sur six. Pour la majorité, elles ont trois enfants ou moins, 25% en ont entre quatre et six.

Le niveau de scolarité se situe entre sept et dix ans et plus. Les trois quarts sont des femmes au foyer, 24% d'entre elles collaborent à l'entreprise familiale. Les autres, soit le 1/4 des répondantes occupent un travail rémunéré à temps plein ou à temps partiel dans les services de secrétariat, de santé, d'enseignement, de vente, de couture, de garde d'enfants et autres.

En fin de janvier, 14% des effectifs sont des nouveaux membres, 25% ont de un à trois ans d'appartenance et 20% ont entre quatre et six ans tandis que les autres ont plus de sept ans. Une femme sur quatre occupe une responsabilité particulière à l'Aféas soit comme membre du C.A. ou travaille dans une commission ou un comité.

Pourquoi les femmes adhèrent-elles à l'Aféas ? au début ? puis ensuite ?

D'après les résultats, toujours fragmentaires, du questionnaire, les femmes adhèrent à l'Aféas, au début dans 35% des cas pour s'impliquer dans le milieu, 19% pour l'intérêt sur les questions touchant la femme. Viennent ensuite, pour les arts ménagers 15%, 15% également par curiosité, pour les rencontres, soirées, voyages, 8% pour les sujets d'études; les autres viennent pour les cours offerts.

Les raisons qui motivent les femmes à demeurer membres, ne sont pas dans la même proportion, celles qui les ont incitées à y adhérer. L'intérêt pour les questions touchant la femme passe de 19 à 31%, pour l'implication dans le milieu 27%, l'intérêt pour les sujets d'étude passe de 8 à 15%, pour les arts ménagers 13%, viennent ensuite les

cours offerts, enfin la curiosité, les voyages, les soirées, les rencontres. Pour deux membres sur trois, l'Aféas doit s'occuper par ordre de priorité des questions touchant la femme, la famille puis la société, les autres ne se sont pas exprimées.

Après une analyse très sommaire de ce résultat, je pourrais être tentée de faire des commentaires; ils seraient si personnels que je me contenterai d'exprimer des sentiments et des points d'interrogation. Je sens au'il demeure de toute évidence que l'Aféas regroupe toujours des femmes ordinaires, plutôt scolarisées, de tout âge, pour la plupart mères de famille. Je sens une tendance nouvelle quand je constate que 7 sur 12 seulement sont exclusivement des femmes au foyer et que les résultats des régions urbaines : Montréal, Québec, Chicoutimi et Sherbrooke ne sont pas comptés.

Je sens également un renouvellement des effectifs : le nombre demeure sensiblement le même avec 15% de nouveaux membres et le plus haut pourcentage se situe entre un et trois ans d'appartenance. Ceci m'incite à m'interroger sur ce qui a fait connaître l'Aféas à ce moment ? Recherches ? Intérêts pour dossiers spéciaux ? Car il ne faut pas oublier que les effectifs se sont maintenus au moment où se sont implantés des nouveaux groupements répondant aux besoins des gens d'un âge plus mûr.

Où j'éprouve les sentiments les plus forts c'est lorsque je fais la comparaison entre la raison d'ap-

partenance du début et la raison d'appartenance d'aujourd'hui. Les membres sont plus intéressés pour les questions touchant la femme, l'implication dans le milieu et les sujets d'étude. C'est donc une erreur de prétendre que ces questions manquent d'intérêt et font peur. Les femmes sont équilibrées, modérées et sont capables de le prouver dans leur perception du féminisme. Même si elles ne viennent pas en grand nombre pour les arts ménagers, c'est sensible qu'elles tiennent à conserver cette préoccupation avec un intérêt précis sur la consommation, l'artisanat demeurant un loisir sain et profitable qui provoque le goût de la créativité et le souci de la perfection. Face à un certain pourcentage de membres qui viennent à l'Aféas pour les cours, je sens que déjà un groupe étant là, c'est un groupe naturel ayant des préoccupations identiques, alors l'organisation devient plus facile.

Là où je ressens le plus de satisfaction, c'est en constatant que les femmes considèrent que l'Aféas doit s'occuper prioritairement de la femme sans toutefois négliger la famille puis la société.

Que sera l'Aféas de demain tenant compte du résultat de cette enquête ? Les centres d'intérêt seront peut-être plus variables. Les sujets d'étude pourront être orientés autrement qui sait ? Une étude approfondie sera nécessaire pour que l'Aféas réponde sans cesse aux besoins de ses membres et continue un cheminement vers l'avenir avec des idées d'avant-garde.

Avant d'aller sous-presse, nous pouvons vous communiquer les derniers résultats de l'enquête.

17,000 membres ont répondu dans 157 cercles des 13 régions.

1. Nombre de cercles situés dans des localités de :		4 Estiaufé	
moins de 1,000 habitants	23%	1 8 , ans	24%
de 1 000 à 5,000 habitants	40%	1 3 - 30 ans	37%
de 5 000 à 10,000 habitants	15%	plus de 30 ans	39%
de 10 000 à 50 000 habitants	13%	5. Occupation	
plus de 50 000 habitants	9%	travaillant à la maison	63%
2. Âge des membres		exclusivement	
18 à 23 ans	15%	6. Chelx «ies r'iesr-i'ss f'ly l'Aféas	
24 à 30 ans	26%	la femme	30%
31 à 40 ans	26%	la famille	29%
41 à 50 ans	21%	la société	41%
51 ans et plus	12%	7. Les notions «indiquant les pourcentages « arrondis.	
3. Statut civil			
mariée	84%		



“UNE” MAIRE POUR DOLBEAU

Par: Bertrand Tiesiiblay

suzanne beauchamp-niquet

Le profane qui suit un peu l'actualité s'étonne quelque peu au chapitre de la condition féminine. Il n'est pas un jour, en effet, où l'on n'en entend pas parler sur tous les tons si bien que l'homme de la rue y perd son latin, tellement il ne comprend pas comment la moitié de l'humanité en est encore au stade des revendications, souvent élémentaires.

Pour étonnant que cela puisse être, ceci est un fait dont la cause ou les causes demeurent fort complexes. Une chose est cependant certaine et acquise, c'est que la femme doit prendre sa place et une place qui lui revient de plein droit.

On comprend mal comment une aussi large partie de la population dont les talents sont innombrables, n'est pas à la fine pointe du centre des décisions. Heureusement que depuis quelques années, plusieurs femmes se sont illustrées dans tous les domaines afin de fai-

re de notre milieu, un endroit plus viable.

Or, Mme Suzanne **Beauchamp-Niquet** est une de ces femmes qui font connaître à tous, que la femme doit être également au centre des décisions importantes à tous les niveaux.

Née à Russel, Ontario, le 11 août 1932, elle fit ses études primaires à Eastview, maintenant ville Vanier, Ontario, et à Val d'Or en Abitibi. Elle fit ses études secondaires au couvent Notre-Dame-du-Carmel à Jonquière, et ses études collégiales chez les Soeurs Grises de la Croix à Ottawa. Mariée à Gaston Niquet en 1960, elle est mère de quatre enfants : deux filles et deux fils.

Depuis 20 ans, Mme Niquet travaille au commerce familial, une entreprise de distribution de produits pétroliers qui appartient à son père, installé à Dolbeau depuis 1948.

Celle dont la devise est "Présente partout", la réalisa et continue de la mettre en évidence par tous ses engagements.

En effet, sans énumérer de dates, elle fit partie à différents titres, de conseils d'administration, d'organismes à but humanitaire, religieux, socio-culturel, éducatif, sportif, économique et touristique. Elle oeuvre au sein de l'organisation **St-Vincent-de-Paul** et à l'**Aféas** où elle remplit la fonction de présidente pendant deux ans. Sa présence dans les comités de parents, comme marguillier, comme administrateur de la compagnie Julac, Inc., industrie qui produit du vin de bleuets, ainsi qu'à la Caisse d'entraide économique de Dolbeau, fut le résultat de plusieurs petits "oui".

Son plus gros "oui" fut peut-être le jour où elle accéda à la mairie de la ville de Dolbeau en février 1977, en des circonstances particulièrement orageuses, alors qu'elle fut appelée à compléter le terme du maire démissionnaire. Elue maire en novembre de la même année, elle y mène de main de maître une équipe de conseillers municipaux qui fait honneur à cette ville.

On sent chez Mme Niquet comme une sorte d'enthousiasme contagieux. Ne la voyait-on pas dernièrement encore dans un voyage organisé par la chambre de commerce de l'endroit. On est étonné de voir avec quelle simplicité elle va et vient parmi tout le monde, sans prétention.

La ville de Dolbeau s'enorgueillit donc, et à plus d'un titre, d'avoir comme maire, une femme, dont les antécédents prouvent, hors de tout doute, que les femmes également peuvent et doivent tenir les leviers de commande de notre société.

Comme elle le disait elle-même, lors d'une causerie, "ce n'est pas plus difficile pour une femme d'occuper un poste de commande, mais c'est bien plutôt parce que notre éducation première ne nous y a pas préparées". Elle invitait, à cette occasion, toutes les femmes du Québec, à prendre conscience de leur potentiel et à devenir partenaires à part entière de cette société qu'est la leur.

Espérons que le message sera perçu comme tel et que, de toutes parts, surgissent beaucoup de femmes engagées à la construction d'un milieu plus viable, comme c'est le cas de Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, maire de la ville de Dolbeau •



vous avez choisi n'y soit pas mentionné, n'en prenez surtout pas ombrage.

Ceci peut sembler paradoxal, mais malgré le grand nombre de personnes engagées dans les différentes sphères du bénévolat, c'est une minorité qui demeure disponible à remplir tous ces postes. C'est pourquoi, par acquis de conscience les mêmes personnes cumulent plusieurs tâches.

Et nous, avons-nous relevé le défi ? Si oui, bravo, continuons, nous pouvons encore plus. Si non, qu'attendons-nous ?

En toute connaissance de nos goûts, de nos talents, de notre disponibilité, nous pouvons choisir notre action bénévole. Le bénévolat dans le sens : oubli de soi et don aux autres, est quelque peu dépassé. La recherche d'une forme de bénévolat correspondant à ses goûts et à ses aptitudes favorise une revalorisation et un épanouissement personnels se reflétant sur l'entourage.

S'épanouir en faisant du bénévolat n'est-ce pas une utopie ? Non, si l'on pense qu'à l'Aféas par exemple, les responsables des arts ménagers, de l'étude sociale ou des commissions doivent effectuer de sérieuses recherches ou établir de nouveaux contacts dans le but d'éveiller les membres aux réalités actuelles, ces femmes augmentent leurs connaissances et en retirent une satisfaction personnelle. Si le fait pour d'autres de s'occuper de personnes âgées les incite à suivre un cours de gérontologie, n'est-ce pas à leur avantage ?

Des objections de toutes sortes peuvent surgir : mari, enfants, transport. "Quand une femme veut, elle prend les moyens". Il ne s'agit pas de tout bousculer, mais d'organiser sa vie de façon à équilibrer son épanouissement et le bien-être de son entourage... tout un défi à relever !

En guise de conclusion, pour souligner de façon particulière cette semaine du bénévolat, réfléchissons à notre engagement personnel. Communiquons avec le centre de bénévolat le plus près de chez nous ou avec le secrétariat de l'ACBQ (Association des centres de bénévolat du Québec) qui est à l'origine de cette semaine du bénévolat et dont voici l'adresse :

110 rue de la Barre
Local 220
Longueuil, Que.
J4K 1A3«

UN DÉFI... LE BÉNÉVOLAT

Par : **Noëlla** Beaulieu

Cette année, le thème de la semaine du bénévolat qui se déroule du 22 au 28 avril, nous parle de défi. Pourquoi ? Parce que dans les milieux du bénévolat, on s'interroge non pas sur la qualité des travailleurs bénévoles mais sur la relève qui apparaît difficile à assurer.

Il est vrai que dans une société où les biens matériels constituent très souvent un critère de valeur personnelle, il semble illusoire d'espérer que des hommes et des femmes puissent relever le défi du bénévolat. Un optimisme basé sur des preuves à l'appui me permet de considérer le problème de façon positive.

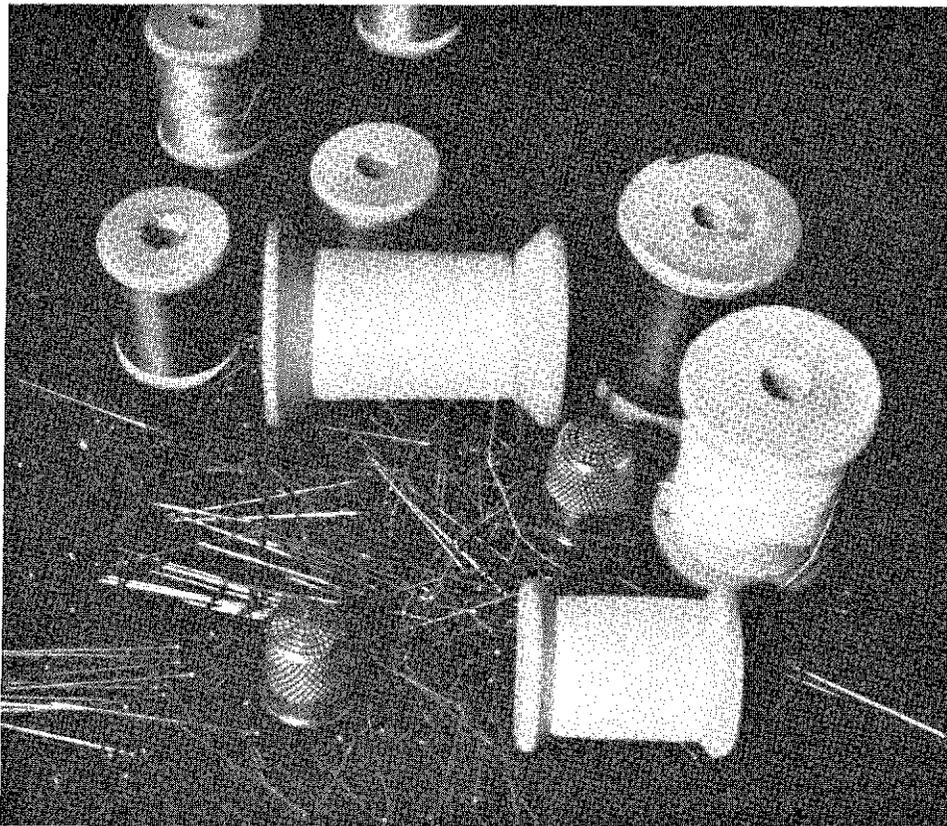
Pensons seulement aux travailleurs bénévoles inscrits dans les nombreux centres de bénévolat du Québec qui oeuvrent dans les champs d'action les plus divers, auprès des personnes âgées ou handicapées. C'est ainsi que les travailleurs bénévoles de la "pote roulante" distribuent des re-

pas chauds à domicile alors que d'autres visitent ces mêmes personnes à leur foyer, aux Centres d'accueil, aux hôpitaux ou les conduisent chez leur médecin.

Le parrainage civique, "les grands-frères", représentent eux aussi un défi de taille. Comment ne pas souligner l'implication de nombreux parents au sein de comités d'école, de citoyens, de membres de coopératives, de clubs sociaux, de comités de loisirs (entraîneurs de hockey, football, baseball, etc...). Les travailleurs bénévoles jouent aussi un rôle important au niveau des paroisses comme marguilliers, membres de conseils de pastorale, de comités liturgiques, etc... A cette nomenclature, ajoutons les administrateurs de nombreux organismes à buts non lucratifs.

Il y a vous aussi, mesdames, membres actifs des comités de l'Aféas tant sur le plan provincial, régional que local.

Cette liste étant incomplète, il se peut que le genre de bénévolat que



COUDRE OU ACHETER

Par : Madeleine Plamondon

Avant de coudre ou d'acheter un vêtement, la femme avisée planifie sa garde-robe et invite chaque membre de la famille à faire de même.

Planifier, ?

Planifier, c'est d'abord faire un inventaire, puis prévoir ses besoins en tenant compte de la mode et de ses goûts, tout en respectant son budget.

L'inventaire ; Diviser les vêtements en catégories : chaussures; bas; sous-vêtements; vêtements de nuit; blouses et gilets; manteaux, jupes, pantalons et robes; chapeaux et accessoires; vêtements sports.

Se demander pour chaque catégorie, combien en ai-je ? Combien en ai-je payé ? Quels sont les vêtements que je porte souvent ? rare-

ment ? jamais ? Vous reconnaîtrez les achats impulsifs, chers et que vous avez regrettés.

Les : Selon vos goûts et la mode, choisissez une couleur de base pour les vêtements principaux : jupes, pantalons, vestons. Assortissez-y maintenant les blouses, foulards, accessoires. Pensez à une coupe nette, classique, détentue, confortable et simple. Vos vêtements principaux seront ainsi toujours de mise et il n'y aura que les accessoires à changer la saison suivante.

Chaque vêtement correspond à une activité. Par exemple, les vêtements de sport d'hiver seront chauds, à l'épreuve du vent, de l'eau et du froid. Légers, souples, sécuritaires (pas de foulards qui accrochent), ils seront quand mê-

me élégants et d'entretien facile (vérifiez l'étiquette). Pour le jogging, vous choisirez une chaussure résistante à l'usure, absorbant les chocs, légère, qui épouse parfaitement le pied, qui colle au talon et au coup de pied, et de tissu durable au-dessus des orteils.

Pour les écoliers, vous magasinez avec eux car ils sont au courant de la mode. Ils sont conservateurs, préférant être habillés comme le reste de leurs amis plutôt qu'innover et se faire remarquer. La garde-robe de base pour une jeune fille : une jupe, un pantalon chaud, une blouse, un pull à col roulé. Ajoutez des collants, des bas aux genoux, une paire de chaussures tout usage, une paire de bottes et un manteau d'entretien facile. Pour un garçon : jeans, pantalon de velours côtelé, une chemise de finette, une de coton, un pull, une veste sans manche, un cardigan, souliers de course et de marche, une veste de ski avec capuchon détachable.

Acheter ou coudre

Coudre est payant si vous ne comptez pas votre temps. Car au salaire minimum, \$3.37 de l'heure actuellement, si vous mettez trois heures sur une blouse, plus le prix d'un patron, du fil, des boutons et autres accessoires, vous y gagnerez à profiter d'une vente au bon moment.

Toutefois, abordée sous un autre angle, la couture devient payante. Le temps perdu à réparer ou modifier un vêtement acheté tout fait, le temps passé à regarder distraitement la T.V., le temps qui s'écoule à étirer des conversations au téléphone, tout ce temps se meuble efficacement et agréablement à coudre un vêtement exclusif. De plus, la satisfaction et la fierté de faire soi-même un vêtement seyant porte la couture au même rang que l'artisanat. Pensons aussi aux vêtements mis au rancart presque à l'état neuf, et qu'une main habile peut remanier pour en produire une exclusivité.

Les vêtements que l'on fait sont aussi plus solides, le fil industriel cédant plus facilement et les ourlets se défaisant presque complètement au premier accrochage, de même que les boutons.

Notons aussi qu'en Amérique, une femme sur quatre est de forte taille et que cette femme est en moyenne âgée de 29 ans. Si vous en êtes, en attendant de reprendre votre taille d'antan, ne vous cachez

pas. Gardez votre bonne humeur, Exploitez les accessoires. Ne portez pas toujours des vêtements foncés. Allongez la silhouette avec un carré de soi vive sur un pull noir, un fichu noué en pointe en avant, un châle sur une épaule. Sentez-vous belle et vous le serez. Si vous ne trouvez pas de vêtement prêt-à-porter, que vous ne pouvez coudre, trouvez une jeune couturière dans votre patelin.

En conclusion, côté économie, le choix de coudre ou d'acheter est fonction de votre emploi du temps et du prix que vous l'évaluez. Côté solidité, coudre est le choix numéro 1. Côté exclusivité, la couture remporte encore la palme. Côté créativité, la femme la moins délavée combine facilement trois ou quatre patrons de même grandeur et d'une même compa-

gnie pour confectionner plusieurs vêtements.

Comptez votre temps, votre argent. Sortez vos idées, votre machine à coudre car les vêtements coûtent de plus en plus cher et à moins de profiter d'une vraie vente, vous y gagnerez à coudre «

LE RAVEAUDAGE

Par : Madeleine Plamondon

Ça peut vous surprendre, mais c'est à l'achat d'un vêtement neuf qu'il faut penser au raccommodage. Comme moyen de prévention, tirez chaque bouton et s'il y a de *cou- tures*, A la de *cou- tures*, sous les au califourchon, à la rencontre de l'épaule et du collet. Aux endroits qui le plus vite, renforcez de l'intérieur en apposant une pièce : genoux, siège, coudes.

Quand poser une pièce

On : 1° le trou est qu'il est **impensable** de le 2° quand une déchirure a ça-mouffée; 3° est usée, déchirée ou tachée irrémédiablement (genou, coude); 4° quand la pièce devra correspondre au du En tout temps, pré-rétrécir une pièce **d'un tissu** qui **n'a** été lavé.

Types de pièces

11 ya de : appliquées en dessous, appliquées par-dessus, et au tissu.

in : (pour déchirures irrégulières)

- 1, la et le tissu dans le même sens
- 2, ia la déchirure.

3, Tourner le moins le bord déchiré par en et faufler sur la de dessous.

4. Retourner le à l'envers, réduisez à % la couture et au point invisible.

Par dessus : (pour coudes, genoux, siège, etc. . .)

La la facile et la peuvent servir en un en-collé des deux côtés (fusible webbing), pu en une colle à Ou encore, finir au "appliqué" à la main ou à la machine, : Toujours arrondir les d'une rec-tangulaire, car les à retrousser.

Pièce intégrée : le rayé, l'imprimé, le fleuri, etc. . .)

1. Sur l'endroit du vêtement, faire on à la au-tour de la ou du trou; découper,
2. le même le même à même une retaille, mais 2" le trou que vous venez de faire dans Epingler en dessous.
3. le %"* en diagonale dans chaque coin, retourner ce qui et presser.

4, de petits points invisibles sur la en ren-forcissant dans les coins.

5, le à l'en-vers, réduire à 1/4** la couture et presser.

Quand reprendre

- 1, Pour où l'ap-parence n'est pas importan-te: sous-vêtements, serviettes, draps, etc. A la ou à la main.
- 2, on ça ne pa-raise pas du tout Alors, là pas de et on à la main.

Reprise à la main

1. Tendez la et un fil de même couleur.
2. En les fils brisés do des petits points, et d'un à l'autre du en ie dépassant quel-que peu. Laissez l'espace d'un fil entre chaque rang.
3. fa {"au-tre fa une au des-sus, une fois en en-trelaçant les fils,
4. Finissez en les parties restées claires.



une association de femmes collaboratrices

PREMIÈRE ÉTAPE:

Par Lucille Dazé

La première réunion des "Femmes collaboratrices" a eu lieu le 1er mars dernier organisée conjointement par l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale et Consult-Action du Conseil du statut de la femme.

Une trentaine de femmes enthousiastes étaient présentes et se disaient prêtes à passer l'action en ne s'attaquant pas aux personnes mais aux lois et structures. Elles désirent faire reconnaître leur statut de "femmes collaboratrices" et obtenir les mêmes droits que les autres travailleurs.

Un comité provisoire formé de 9 femmes a été mis sur pied représentant le milieu rural et urbain. Dans la salle, on retrouvait des femmes de fermiers, de petits commerçants, de propriétaires de petites entreprises, d'entrepreneurs et de professionnels venant de Boucherville, St-Hilaire, Chateauguay, Knowlton, St-Simon, etc.

La prochaine réunion se déroulera à Montréal, fin avril.

Le comité provisoire souhaite que l'Association de Femmes collaboratrices englobe tout le Québec. Il est donc très important que les animatrices des régions de Québec, Rimouski et Chicoutimi particulièrement continuent leur travail d'information auprès des femmes qui travaillent avec leur mari dans de petites entreprises, pour organiser une rencontre d'ici mai.

consommation

l'achat

d'une voiture d'occasion

Par ; Office de Protection du Consommateur

Si vous prévoyez acheter une voiture d'occasion au printemps, sachez d'abord que vous pouvez transiger avec un concessionnaire de voitures neuves, un commerçant de voitures d'occasion ou un particulier. Dans les deux premiers cas, assurez-vous que ces commerçants possèdent un permis de vendeurs d'automobiles usagées de l'Office de la protection du consommateur.

Avant tout, faites vérifier la voiture

Que vous achetiez votre voiture d'occasion chez un commerçant ou d'un particulier, il est essentiel que vous procédiez d'abord à la vérification du véhicule. Examinez bien l'intérieur et l'extérieur, vérifiez le fonctionnement des accessoires électriques et effectuez un bon essai routier.

Ensuite, confiez la voiture à un mécanicien compétent qui n'a pas de lien avec le vendeur. Demandez un rapport écrit de cette vérification et la liste des réparations à faire. Vous pourrez ainsi faire évaluer ce qu'il vous en coûtera approximativement pour la faire remettre en état.

Si le vendeur ne vous donne pas la permission de faire effectuer une vérification de la voiture, ne l'achetez pas.

Vérifiez si ... a été faussé

Quelques indices peuvent vous mettre la puce à l'oreille :

- une usure prématurée des pneus ou de la mécanique;
- un petit trou apparaissant sous le tableau de bord. C'est par là qu'on aurait pu introduire un instrument pour reculer les chiffres de l'odomètre;
- un écart considérable entre le millage moyen annuel (10,000 à 15,000 milles multipliés par l'âge de la voiture) et le millage indiqué sur l'odomètre;
- le retour du compteur à zéro; quand une voiture atteint

100,000 milles, le compteur revient à 0; un 20,000 milles peut-être en réalité un 120,000...

Vous pouvez également demander un relevé des factures des réparations que la voiture a subies; vous aurez alors une idée du millage "qu'elle a dans le corps". Essayez aussi d'entrer en communication avec un propriétaire antérieur de cette voiture pour savoir quand et à qui il l'a revendue et quel millage elle avait.

Si vous achetez d'un particulier

Le particulier est peut-être celui qui vous fera le meilleur prix, mais habituellement sans garantie et sans vous offrir la possibilité d'effectuer certaines réparations. Et, en cas de problèmes, il peut être difficile à rejoindre...

Assurez-vous d'abord que votre vendeur est vraiment propriétaire de sa voiture. Si c'est une voiture volée (vérifiez auprès de la Sûreté du Québec) ou si une institution financière possède un droit sur le véhicule, vous risquez de perdre gros. Prenez vos précautions :

— demandez à voir le contrat de votre vendeur. Il y est parfois mentionné que le véhicule est financé par telle institution financière. Vous pourrez alors vérifier auprès de cette institution si la voiture est entièrement payée. Vous pouvez faire cette même vérification auprès de la compagnie d'assurance du propriétaire de la voiture;

— demandez à votre vendeur d'ajouter au contrat une clause selon laquelle "le vendeur garantit qu'aucun privilège ne grève ledit véhicule et que ce dernier est libre de tout lien à la date de la signature du contrat". Si le vendeur hésite à le faire, soyez sur vos gardes.

N.B. : Le "Protégez-vous" du mois de mai publiera un contrat-type de vente de voitures entre particuliers. Ce numéro sera disponible à votre bureau régional de l'O.P.C. <

COMMISSION PARLEMENTAIRE DE LA JUSTICE

Le comité femme collaboratrice de l'AFEAS présentait, à la mi-mars, un important mémoire à la Commission Parlementaire de la Justice portant sur la réforme du droit de la famille. De plus, nous avons effectué un relevé des résolutions touchant les aspects abordés à cette Commission parlementaire et les avons adressés au Secrétaire de la même Commission. On se souviendra que cette Commission parlementaire siégera à plusieurs reprises pour étudier la révision complète du Code Civil. La réforme du droit de la famille était un des importants dossiers de la Commission et traitait des régimes matrimoniaux, du divorce, des pensions alimentaires, d'un tribunal de la famille, etc..

DEUXIÈME CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

L'AFEAS participait à ce sommet de Montebello les 14-15-16 mars dernier. Nous y défendions les intérêts des consommateurs québécois. Les thèmes suivants furent abordés : marchés, investissements et ressources humaines.

L'ÉDUCATION POPULAIRE

Christiane Gagné, vice-présidente, a préparé un document sur l'éducation populaire à l'AFEAS. Nous devons le présenter incessamment au ministre de l'éducation, M. Jacques-Yvan Morin. Le document trace l'historique et le cheminement de l'AFEAS en éducation populaire. Il fut principalement rédigé pour obtenir du ministère de l'éducation la reconnaissance de l'AFEAS comme corps intermédiaire oeuvrant dans le domaine de l'éducation populaire.

AFFICHES

Nous imprimions, en janvier, des affiches illustrant l'emblème de l'AFEAS (avec nos 3 couleurs). Ces affiches peuvent servir à annoncer au public des activités spéciales organisées par l'AFEAS. Si vous désirez vous en procurer, adressez-vous au secrétariat de votre région.

SESSION FINANCES-ORGANISATION

Les responsables régionales du comité finances-organisation bénéficiaient, le 8 février dernier, d'une session de formation organisée à Montréal. M. Claude Jutras animait cette activité. Les principaux points abordés : les finances d'un organisme comme le nôtre et l'organisation d'activités spéciales.

SONDAGE POUR LA REVUE

Nous prévoyons, encore cette année, préparer un questionnaire d'évaluation à être complété par quelques lectrices de "Femmes d'ici". Ces questionnaires seront distribués lors des journées de secteurs de votre région. Toutefois, nous demeurons toujours sensibles à vos commentaires... écrivez-nous !

CONCOURS DE RECRUTEMENT

Cent quarante-et-un (141) cercles atteignaient, en décembre, des effectifs-membres égaux à ceux de 1977-78. Ces cercles participeront donc au tirage qui doit avoir lieu à la fin mars lors de la réunion du conseil d'administration provincial. Nous vous informerons du nom du gagnant dans le numéro de mai.

L'ANNÉE DE L'ENFANT

Plusieurs membres nous demandent ce que l'AFEAS entend faire pour souligner l'année de l'enfant en 1979. Nous avons déjà, par le biais de la revue "Femmes d'ici" publié certains articles se rapportant à l'enfant. Nous savons qu'une Commission fédérale a été mise sur pied pour coordonner les activités de l'année de l'enfant. Or, cette Commission rend des fonds disponibles pour des initiatives surtout locales ou régionales. Au niveau provincial, nous ne comptons pas organiser d'activités particulières pour souligner cette année. Toutefois, si nos cercles ou régions désirent y participer, bonne chance !

JOURNÉE D'ÉTUDES ET ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Nous sommes présentement à organiser une journée d'études (5 juin) et l'assemblée spéciale des 6 et 7 juin. Ces deux activités se dérouleront au Centre Montfortain à Montréal et nous attendons au-delà de 200 participantes. La journée d'études sera surtout consacrée à la rencontre des comités provinciaux avec les nouvelles responsables régionales. Objectifs : formation et information. Durant la soirée du 5 juin, nous prévoyons une activité pour la présentation des sujets d'études 79-80 et un panel formé de représentantes des comités provinciaux et d'une personne-ressource pour discuter comment on peut interpréter les résultats de notre recherche sur le visage du membre AFEAS et de quelle façon nos décisions à venir seront influencées par cette recherche.

On sait déjà que les 6 et 7 juin réuniront les déléguées des régions pour l'étude de la nouvelle proposition de règlements et règles de procédures AFEAS. A cet effet, le comité de révision a beaucoup travaillé et prévoit présenter sous peu ses propositions définitives.

NOUVEAUX CERCLES

Nous assistons presque à une recrudescence dans les fondations de nouveaux cercles. En effet, l'Exécutif provincial, lors de sa dernière réunion, adoptait l'affiliation de trois nouveaux venus, soit : Hébertville Station et Mistassini de la région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais et Chomedey-Laval de la région de Montréal-St-Jérôme-Outaouais. Bonne chance et surtout bienvenue !

aller-retour

Par : Louise Pilon

SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Le transport en commun dans une vaste région présente plusieurs problèmes. Devant l'insatisfaction de la population, l'Aféas régionale s'est penchée sur la situation. Après avoir constaté que parmi les nombreux documents produits sur le sujet, aucun ne fait état de ce qu'en pensent les usagers, l'Aféas a formé un comité chargé de faire enquête et de donner une voix à la population.

Les objectifs de cette enquête sont : faire le portrait de l'usager; découvrir les services offerts dans les milieux ruraux et urbains, à l'intérieur des municipalités, en service régional et vers l'extérieur de la région; mesurer le degré d'insatisfaction de l'usager et définir cette insatisfaction; établir les besoins de la population régionale; étudier le transport scolaire et la possibilité de le mettre au service de la collectivité; sensibiliser les usagers à l'économie d'énergie; les conscientiser au coût excessif du transport individuel.

Après étude, le comité pourra formuler des recommandations pour améliorer tous les transports en commun et augmenter leur utilité auprès de toute la population régionale. Bonne chance au comité dans sa recherche et à l'Aféas régionale dans ses démarches !

TROIS-RIVIÈRES

La présidente de la région, Micheline Villemure, a animé des sessions de formation et de croissance personnelle. Au début, les membres Aféas qui n'ont jamais suivi de sessions apprennent le déroulement des assemblées et le travail des différents comités. Les animatrices, Renée Bélisle et Marie-Paule Lemire-Gouin, ont parlé d'autonomie avec les membres qui avaient déjà suivi la première session. Le programme de cette session de croissance comporte entre autres; la rédaction d'un curriculum vitae et la définition de l'autonomie des femmes au foyer. A partir d'un "remue-méninges" on cherche à découvrir les qualités essentielles à la femme autonome et les implications de l'indépendance au niveau des idées et des actions.

SAINT-HYACINTHE

Suite à l'étude de septembre, neuf (9) cercles de la région de Granby se sont regroupés pour organiser une clinique mobile pour cytologie vaginale. Cette clinique s'est tenue aux Galeries de Granby les 17 et 18 octobre 1978.

On avait fait appel à toutes les personnes disponibles et on a reçu tellement de "volontaires" pour aider à l'organisation que quelques-unes furent déçues de ne pouvoir faire leur part : elles étaient trop nombreuses.

Ainsi s'est réalisé un rêve de la présidente de la région de Saint-Hyacinthe, Marie-Claire Lussier,

"avoir assez de bénévoles pour être capable d'en refuser". Heureuse présidente !

LIMOILOU

Les membres de l'Aféas de Limoilou ont entrepris une démarche en vue de trouver du logement pour les personnes du troisième âge. Limoilou compte onze presbytères assez vastes, qui sont en grande partie inoccupés. Les membres Aféas ont rencontré cet automne les curés de ces paroisses pour leur exposer leur projet. Il s'agit de convertir deux de ces presbytères : un, en pavillon d'hébergement et l'autre, en famille d'accueil. Les personnes du troisième âge pourraient rester dans leur environnement, habiter des bâtisses dont ils ont aidé à payer la construction. Les curés semblent intéressés et étudient avec attention le projet de Madame Fernande Vézina-Mainguy.

Deux fonctionnaires du Ministère des affaires sociales et des curés ont assisté à la rencontre de l'Aféas et se sont dits vivement intéressés. Le projet fait son chemin et l'on considère la possibilité d'obtenir de l'aide de "Nouveaux Horizons" et de "Canada au Travail" pour parvenir à sa réalisation.

Bravo aux membres de Limoilou qui s'impliquent dans leur milieu ! Nous attendons d'autres nouvelles.

ISLE-VERTE

A l'occasion du 150^e anniversaire d'érection canonique de leur paroisse, les membres de l'Aféas de Plsle-Verte ont offert aux autorités civiles une pièce murale racontant 325 années d'histoire locale.

Cette pièce, confectionnée entièrement à la main par onze artisanes de l'endroit, a été réalisée en appliqués de coton. Elle contient dix scènes, représentant soit des édifices : couvent, église, pont, ancien moulin, croix de chemin, palais de justice; soit des métiers : laboureur, pêcheur, fileuse et fabrication du pain.

STRATFORD

Pendant plus de deux ans, les membres de l'Aféas de Stratford ont mené une lutte, qui a enfin obtenu les résultats désirés.

A la suite de deux baisses de courant, les moteurs des congélateurs, fournaies, etc. . . brûlaient. Un avocat de l'aide juridique suggère que chaque personne affectée envoie sa plainte à PHydro avec photocopie des factures. L'Hydro accuse réception et c'est tout. L'avocat fait alors parvenir une mise en demeure. Là encore, on accuse réception. Me Duquette de l'Aide juridique suggère alors de faire une cause-type devant la cour des petites créances. La cause est entendue et le plaignant sera remboursé. Depuis, plusieurs autres causes semblables ont eu le même résultat.

C'est la preuve qu'il faut tenir bon, même devant les grosses institutions. Bravo pour votre ténacité !

un mariage ça se prépare

Par : Marie Hobbs

Au mois d'août 1978, plus d'un millier de femmes, membres de l'Aféas, réunies en Congrès, se choisissaient des priorités d'action pour 1978-79.

Préoccupées par la quantité de jeunes couples en difficultés, devant le nombre croissant de divorces et de séparations, ces membres de l'Aféas ont inclus dans leurs priorités : "Education à la vie de couple pour nos adolescents". Un des moyens pertinents jugés par nos membres pour atteindre cet objectif, était de recommander des cours d'initiation à la vie de couple, à partir du Secondaire IV.

Sur ce, je me suis dit : "bien sûr que ce n'est pas mauvais de dispenser ces cours à l'école, mais, comme mère de famille, ne me revient-il pas de faire davantage pour mieux préparer mes enfants à un mariage plus heureux ?"

Quelles sont les principales causes d'échecs dans les mariages d'aujourd'hui ?... manque de maturité, mariage d'époux trop jeunes, infidélité ou manque de confiance dans l'autre conjoint, manque d'espace vital pour l'un des conjoints ou difficulté pour celui-ci de s'épanouir, conflits monétaires, manque de recours à des personnes compétentes.

Essayons maintenant de réfléchir sur chacune de ces causes.

S'il est très difficile de contrôler l'âge de nos jeunes qui se marient, nous pouvons faire en sorte qu'ils soient mieux préparés et qu'ils aient le goût de réfléchir à l'engagement qu'ils veulent prendre.

La façon dont les parents vivent leur vie de couple sera certainement d'une grande influence. Il y a aussi des rencontres-échanges qui favorisent le dialogue entre les couples qui se fréquentent et qui peuvent sûrement s'aider dans leur cheminement. Ces rencontres peuvent s'appeler : "S.P.M." ou Service de préparation au mariage, ou Projet de vie à deux. Il y a aussi Rencontres pour fiancés, données par le mouvement du Renouement conjugal, dans plusieurs milieux.

Si le jeune est mieux informé et connaît mieux sa sexualité, son comportement envers les autres, s'il a appris à vivre ses sentiments de façon vraie, il sera plus fidèle à lui-même et à son conjoint. S'il a été élevé dans un climat de confiance et d'acceptation, il fera confiance à son conjoint. Si la sexualité n'a pas été un tabou dans la famille, il aura fait un cheminement tranquille sur le sujet depuis sa naissance et continuera à l'âge adulte.

Plusieurs jeunes se marient en pensant que UN et UN font UN, avec le résultat que l'un des deux conjoints "la plupart du temps, toujours le même" se laissera étouffer afin de garder cette unité. Le jour où ce conjoint décidera de prendre la place qui

lui revient, la vie de ce couple connaîtra un dangereux déséquilibre. Longtemps, j'ai pensé que devant mes enfants, mon mari et moi ne pouvions avoir des opinions différentes, que cela aurait été impensable; et si parfois il m'arrivait de laisser voir ma désapprobation lorsque mon conjoint exprimait une chose avec laquelle je n'étais pas d'accord, je me sentais coupable d'avoir réagi. Aujourd'hui, mes filles ont appris qu'un papa et une maman, ce sont deux êtres différents, qui pensent différemment, qui acceptent que l'autre soit différent et qui acceptent aussi de négocier dans un climat de franchise leurs désaccords. Il est très important que tout soit clair au sein des membres de la famille. On ne peut cacher la vérité longtemps sans que nos jeunes s'en rendent compte.

Beaucoup d'entre nous avons connu des temps plus difficiles et, en voulant épargner ce que nous avons vécu, à nos enfants, nous les gâtons en voulant combler tous leurs désirs. Je n'ai rien contre, si on peut se le permettre, mais il faudra penser à inculquer à l'adolescent la façon de se servir de l'argent. Il doit apprendre que tout n'arrive pas toujours selon nos désirs, qu'il faut parfois faire des choix et souvent budgeter de façon assez serrée pour arriver. Si notre jeune est au courant des finances de la famille, il aura sûrement des occasions d'apprendre à administrer un budget. L'habitude de lui donner une allocation (selon les possibilités de la famille) qu'il aura à administrer lui-même, sera aussi une autre façon d'arriver à notre but.

Dans notre société actuelle, il y a des avantages que n'ont pas connus nos aînés, avantages qui peuvent nous aider à mieux vivre notre vie de famille. Nous bénéficions des services de conseillers matrimoniaux, travailleurs sociaux, psychologues, spécialistes en relations d'aide, thérapeutes, agents de pastorale, etc. Il serait bon de connaître les possibilités de notre milieu dans ce domaine, afin de pouvoir renseigner nos jeunes et peut-être en profiter personnellement. L'enfant qui a appris que consulter un spécialiste, c'est avouer un échec et se diminuer, n'osera jamais demander de l'aide en cas de difficulté. Par contre, si, comme parents, nous acceptons l'aide et la collaboration des autres pour améliorer nos relations interpersonnelles, l'exemple n'en sera que plus valable auprès de nos adolescents.

On pourrait continuer nos réflexions sur d'autres sujets, tels que le partage des rôles, l'éducation, le sexisme, mais je décide de m'arrêter là.

Toutefois, je propose que nous demandions, à la suite de ces réflexions, quel mandat nous allons nous donner comme membres de l'Aféas, comme citoyennes, comme éducatrices, pour travailler dans le sens des priorités de notre Association.

QUESTION

Par : Solange Gervais

Est-ce qu'un cercle peut payer en partie ou totalement la cotisation d'un ou des membres?

Il est tout à fait illégal "dans l'esprit" et "dans la lettre" de la loi et de nos constitutions qu'un cercle paye en partie ou totalement la cotisation d'un ou des membres,

"Dans la lettre" un membre est membre quand spontanément de lui-même, il paye "la cotisation déterminée par l'association lors de son assemblée générale annuelle et qui peut produire comme preuve d'appartenance la carte de membre de l'association pour l'année en cours". (1)

La cotisation et sa répartition sont fixées par l'assemblée générale (2) consensus précédé d'avis de motion faits et adoptés à la majorité des deux tiers par les cercles et les régions à leur assemblée annuelle (3)

Le membre est fautif d'accepter que le cercle et ou ses dirigeantes agissent illégalement vis-à-vis sa constitution et les lois gouvernementales.

Comme corps intermédiaire, le nombre est important en qualité et quantité pour que l'Aféas joue son rôle mais un nombre exact et précis ! Je veux bien signer notre contrat social la première, mais les 36,000 membres qui endossent (4) doivent le faire légalement (5)

Dans la lettre, c'est un vol pur et simple vis-à-vis son cercle, sa région et l'association. Dans la lettre, ce serait aussi fausser le jeu de la démocratie : un membre qui n'a pas payé entièrement sa cotisation ne pourrait pas voter, prendre des décisions, accepter des charges, être représentatif, devenir délégué, etc. . . Où serait le quorum sur les trois plans ? (6)

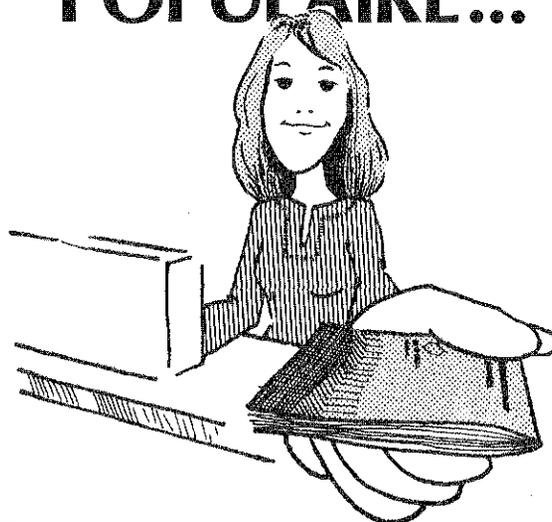
Dans la lettre, comment voulez-vous qu'un membre présente partout sa carte et bénéficie des comptes en magasins ?

Dans l'esprit, c'est anti-démocratique, notre prestige, notre crédibilité en dépend. Un membre de cette "qualité" n'est sûrement pas un membre convaincu qui peut se dire fier de son association.

J'écris cette réponse en ne croyant pas que des dirigeantes locales de l'Aféas tolèrent cette situation; c'est certainement pour éviter des tentations qu'une présidente de région m'a posé la question.

- (1) "Constitution, Règlements et Règles de procédures" de l'Aféas, novembre 1972, règlement no 3 : définition, "membre", page 4, règlement no 4, par. 1 page 5.
- (2) Ibid, règlement no 5, paragraphes 1 et 2, page 6.
- (3) Ibid, règlement no 9, paragraphes 1 et 2, page 7.
- (4) Procès-verbal de l'assemblée générale des 15 et 16 août 1978, Ouverture du congrès, page 2.
- (5) Loi des Compagnies, troisième partie, article 218.
- (6) Constitution, Règlements et Règles de procédures de l'Aféas, novembre 1977, Règles de procédures, première partie, no lb) et c), cercle, page 35.

LA CAISSE POPULAIRE...



En plus de ses nombreux services d'épargne, la caisse populaire peut aussi vous prêter. La caisse populaire est la base d'un vaste mouvement coopératif qui regroupe d'autres institutions financières complémentaires.



desjardins

LA CAISSE POPULAIRE

C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

Bienvenue à Granby

"Une ville pas comme les autres"

Quelle aubaine !



Une journée
complète
à compter de

\$5.99

Par personne
Dîner compris

Pour vos visites de groupes l'Office du Tourisme règle vos problèmes d'organisation en vous offrant des circuits "sur mesure" de 1 jour, 2 jours ou 3 jours.
Pourquoi s'en passer?

POUR OBTENIR NOTRE DÉPLIANT "CIRCUITS 79"
Ecrivez ou téléphonez à :

Office du Tourisme de Granby Inc.

650 Rue Principale, Granby J2G 8L4
Téléphone : (514) 372-7273

alléluia

"A travers Ig fenêtre rideau, depuis longtemps je vois un® petite étoile me luire.

Je ne dors pas. Mais entre le Samedi-Saint et Pâques, la nuit n'est pas faite, pour dormir / . . .

Le soleil n'est pas encore levé : il y a une heure encore de 'cette Immense solitude 7

// n'y a pour garder ie tombeau, que des millions d'étoiles, en armes, vigilantes, depuis te pôle jusqu'au Sud !

Et tout à coup, dans le clair de lune, les cloches çn une énorme dans le clocher, les cloches, au milieu de la nuit comme cf'eflesrmême® les cloches se sont m/ses à sonner / -

On ne comprend pas ce quelles disent, partent toutes à la fois!

Ce n'est oas 'un faible murmure,- ce n'est pas cette langue au milieu de nous-mêmes suspendue 'qui commence à remuer :

C'est la cloche vers les quatre horizons, chrétienne qui son'ne à foute volée !

Vous qui dormez, ne crdignez point, parce que c'est vrai que fai-wain» eu /a mort ! -

J'étais- mort et ie suis ressuscité dans mon âme et'dans mon"corps! :

La terre qui,dans un, ouragan cfe cloches de toutes -parts é'ébran'lë, yçus apprend que jô~ suis ressuscité !"

"Il y a l'Espérance 'gai est /a plus > forte /•; -

// y -9, la Foi --qui est la plus forte !

// y a la joie qui est là plus forte I

N y a Dieu!, Il y a Dieu qui est le plus fort!", " - " -

Paul - - " - , - - / - , . : - " "

Extrait d^ "J«anne aw - - , - - ~